



RESSOURCES SIRIOS INC.

TSX-V: SOI

États financiers annuels

Aux 30 juin 2023 et 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-7
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations des capitaux propres	10
États des flux de trésorerie	11
Notes complémentaires aux états financiers	12-37

1400, Marie-Victorin, bureau 210, Saint-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 6B9 Tél: 450-482-0603 www.sirios.com info@sirios.com
--

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
50, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4S7

T 819 762-1714

Aux actionnaires de
Ressources Sirios Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Ressources Sirios Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière aux 30 juin 2023 et 2022, les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 juin 2023 et 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Comme décrit à la note 4 des états financiers, tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Nous avons identifié l'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation comme une question clé de l'audit.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

L'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation a été importante pour notre audit, car le solde des actifs d'exploration et d'évaluation de 33 860 774 \$ au 30 juin 2023 est significatif pour les états financiers. En outre, le processus d'évaluation de la direction est subjectif et nécessite le recours à des jugements et des hypothèses, en particulier, mais sans s'y limiter :

- la faisabilité technique et l'évaluation de la viabilité commerciale de l'extraction;
- la probabilité que les dépenses soient récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve;
- la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement;
- le renouvellement des permis.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit relatives à l'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation ont consisté, entre autres, en ce qui suit :

- nous avons apprécié l'évaluation de la direction des faits et circonstances afin de déterminer si un indice de dépréciation était présent en inspectant les communications de la société, incluant les procès-verbaux et les communiqués de presse et en procédant à des demandes d'informations auprès de la direction;
- nous avons revu les budgets afin d'évaluer l'intention de la direction de poursuivre les travaux d'exploration et d'évaluation;
- nous avons inspecté les registres gouvernementaux afin de déterminer si les droits miniers sur ses propriétés étaient valides.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Carole Lepage.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

¹

Rouyn-Noranda
Le 25 octobre 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119351

RESSOURCES SIRIOS INC.

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

		Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022
		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie	8	2 345 601	375 600
Dépôt à terme	6	50 000	54 653
Actions de sociétés cotées		220 318	32 523
Taxes sur les produits et services à recevoir		18 208	86 274
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir		713 219	639 402
Frais payés d'avance		143 492	121 895
		3 490 838	1 310 347
Non courant			
Immobilisations corporelles	7	170 883	579 935
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	33 860 774	31 871 903
Total de l'actif		37 522 495	33 762 185
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		249 922	329 273
Sommes perçues d'avance sur entente d'option sur Aquilon	8	1 246 756	-
Autres passifs		52 660	102 259
		1 549 338	431 532
Non courant			
Passif d'impôts différés	15	1 356 462	1 061 476
Emprunt garanti par le gouvernement du Canada	9	-	40 000
Total du passif		2 905 800	1 533 008
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	10.1	57 299 039	55 195 143
Surplus d'apport		5 234 721	5 168 221
Déficit		(27 917 065)	(28 134 187)
Total des capitaux propres		34 616 695	32 229 177
Total du passif et des capitaux propres		37 522 495	33 762 185

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 25 octobre 2023.

(signé) Dominique Doucet

Dominique Doucet, président

(signé) Luc Cloutier

Luc Cloutier, administrateur

RESSOURCES SIRIOS INC.

États du résultat global

(en dollars canadiens)

	Notes	Exercices terminés le	
		30 juin	
		2023	2022
		\$	\$
DÉPENSES			
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	11.1	327 614	343 021
Relations avec les investisseurs et les actionnaires		272 466	138 873
Honoraires professionnels		177 328	118 165
Frais de fiducie et d'enregistrement		51 318	44 300
Assurances, taxes et permis		24 678	53 752
Frais de bureau		20 467	25 783
Charges locatives		18 000	19 374
Impôts de la partie XII.6		16 153	2 371
Publicité et commandites		9 707	24 460
Formation		2 764	2 094
Frais bancaires		2 704	1 596
Amortissement des immobilisations corporelles		2 761	1 428
Perte (gain) sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	5 709	(9 766)
Renversment d'une dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	(1 372 500)	
Dépenses de génération de projets		-	45 703
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	-	3 857
PERTE OPÉRATIONNELLE (BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL)		(440 831)	815 011
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES			
Charges financières	13	(118)	(128 220)
Produits financiers	13	103 711	6 544
		103 593	(121 676)
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS		544 424	(936 687)
Impôts différés	15	(214 594)	166 990
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		329 830	(769 697)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION - de base et diluée	14	0,001	(0,003)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

États des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

		Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
Solde au 1er juillet 2021		52 968 542	4 998 971	(27 276 755)	30 690 758
Perte nette et total du résultat global		-	-	(769 697)	(769 697)
Paielements fondés sur des actions	11.2	-	99 250	-	99 250
Frais d'émission d'actions (a)		-	-	(87 735)	(87 735)
Émission d'unités et d'actions	10.1	2 226 601	70 000	-	2 296 601
Solde au 30 juin 2022		55 195 143	5 168 221	(28 134 187)	32 229 177
Solde au 1er juillet 2022		55 195 143	5 168 221	(28 134 187)	32 229 177
Bénéfice net et total du résultat global		-	-	329 830	329 830
Paielements fondés sur des actions	11.2	-	66 500	-	66 500
Frais d'émission d'actions (b)		-	-	(112 708)	(112 708)
Émission d'unités et d'actions	10.1	2 103 896	-	-	2 103 896
Solde au 30 juin 2023		57 299 039	5 234 721	(27 917 065)	34 616 695

(a) Net d'un actif d'impôt différé d'un montant de 31 631 \$.

(b) Net d'un actif d'impôt différé d'un montant de 40 636 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

États des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

	Notes	Exercices terminés le	
		30 juin	
		2023	2022
		\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Bénéfice net (perte nette)		329 830	(769 697)
Éléments hors caisse			
Paiements fondés sur des actions		46 000	61 000
Amortissement des immobilisations corporelles		2 761	1 428
Variation de la juste valeur des actions cotées		(15 295)	123 993
Impôts différés		214 594	(166 990)
Perte (gain) sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation		5 709	(9 766)
Renversement d'une dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation		(1 372 500)	-
Dépenses de génération de projets		-	(18 288)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	3 857
Variation nette du fonds de roulement	16	1 252 119	376 211
Flux de trésorerie provenant (utilisés) des activités opérationnelles		463 218	(398 252)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Crédits d'impôts remboursés		-	(49 409)
Ajout aux actions de sociétés cotées		-	(2 141)
Cession d'actions de sociétés cotées		-	336 280
Ajout au dépôt à terme		(50 000)	(1 359)
Encaissement de dépôt à terme		54 653	-
Ajout aux immobilisations corporelles		(26 149)	(675 976)
Cession des avances sur actifs d'exploration et d'évaluation		-	197 592
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(1 653 701)	(4 605 775)
Cession d'actifs d'exploration et d'évaluation		1 200 000	210 000
Flux de trésorerie utilisés des activités d'investissement		(475 197)	(4 590 788)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités et d'actions		2 175 324	2 376 468
Frais d'émission d'actions		(153 344)	(119 366)
Remboursement de l'emprunt garanti		(40 000)	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		1 981 980	2 257 102
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE		1 970 001	(2 731 938)
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE		375 600	3 107 538
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE		2 345 601	375 600

Informations additionnelles - flux de trésorerie (note 16).

Informations supplémentaires

Intérêts payés reliés aux activités opérationnelles	118	4 227
Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles	16 371	6 544

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Depuis sa création en 1994, Ressources Sirios Inc. (« Sirios » ou « la Société ») a pour mission principale la découverte de gisements de classe mondiale d'or à la Baie James, au Québec.

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 juin 2023, la Société a un déficit de 27 917 065 \$ (28 134 187 \$ au 30 juin 2022). Les liquidités actuelles de la Société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration et d'évaluation des prochaines années. Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créateurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3. GÉNÉRALITÉS

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 1400, rue Marie-Victorin, bureau 210 à Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole « SOI ».

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables et base d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.3 Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

4.3 Instruments financiers (suite)

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans une des catégories suivantes:

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et le dépôt à terme font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

La catégorie comprend des placements en actions de sociétés cotées. La Société comptabilise les placements à la JVRN et n'a pas fait le choix irrévocable de comptabiliser ses placements dans les actions de sociétés cotées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit doit tenir compte d'un éventail d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment: des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

4.3 Instruments financiers (suite)

Classement ultérieur des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et les autres créiteurs, à l'exception des salaires à payer et de l'impôt de la partie XII.6 et les sommes perçues d'avance sur entente d'option (l'emprunt garanti par le gouvernement du Canada faisait également partie de cette catégorie d'instruments financiers au 30 juin 2022).

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées en résultat net, le cas échéant, dans les charges financières.

4.4 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4.5 Crédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.6 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquérir de tels droits (conventions d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et l'évaluation qui sont comptabilisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumulé des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

4.6 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.8) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cession d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. En règle générale, les périodes d'amortissement sont les suivantes:

	Durée d'utilité
Améliorations locatives	5 ans
Véhicules	5 ans
Camps et équipements d'exploration	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

4.7 Immobilisations corporelles (suite)

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente:

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.9 Contrat de location

Les paiements de loyer relatifs aux contrats de location ayant une durée de location de 12 mois ou moins sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charge au résultat net.

4.10 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

4.10 Provisions (suite)

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressource représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour atteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

4.11 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôts différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

4.11 Impôts sur le résultat (suite)

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

4.12 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des bons antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'actions ou d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription lorsqu'applicable et à la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accréditives ou des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions ou d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription lorsqu'applicable et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de celles-ci à la Bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription lorsqu'applicable, en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes et le montant résiduel est attribué aux Autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société a renoncé à son droits aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions et la valeur des bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsque ces options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération et la valeur correspondante sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs ainsi que les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à l'intention des administrateurs, dirigeants, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

4.13 Paiements fondés sur des actions (suite)

Tous les biens et services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers, dans le cas d'un financement en actions, sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.14 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

4.15 Normes, modifications et interprétations de normes qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Certaines nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posées par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Jugements importants de la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.11).

Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

Aux 30 juin 2023 et 2022, la Société n'a effectué aucun test de dépréciation.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.8).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stage suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 8 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023, il n'y a eu aucune radiation des actifs d'exploration et d'évaluation (radiation de la propriété Goldorak pour un montant de 3 857 \$ au 30 juin 2022). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023, une reprise de valeur a été comptabilisée au résultat net pour la propriété Pontax, suite à la vente de cette propriété, pour un montant de 1 372 500 \$ (aucune reprise de valeur au 30 juin 2022).

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la Société a la capacité de conserver ces propriétés puisqu'elle dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme. De façon générale, les droits de prospecter pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir ou il est prévu qu'ils soient renouvelés, des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices et/ou des résultats prometteurs ont été obtenus.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité par rapport aux données historiques de ses propres actions, ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription émis. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black & Scholes (se reporter aux notes 10.2 et 11.2).

Crédit d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs (se reporter à la note 4.5 pour plus d'information).

6. DÉPÔT À TERME

Le dépôt à terme présenté à l'état de la situation financière est encaissable annuellement, porte intérêt à 3,70 % (2,70 % en 2022) et vient à échéance en juin 2028 (en juin 2023 au 30 juin 2022).

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Véhicules	Camps et équip. d'exploration	Mobilier de bureau	Équipement informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>ANNÉE 2022-2023</u>						
Valeur comptable brute						
Solde au 1er juillet						
2022	3 388	31 846	2 375 212	36 683	122 851	2 569 980
Additions	-	3 537	16 506	-	6 106	26 149
Solde au 30 juin						
2023	3 388	35 383	2 391 718	36 683	128 957	2 596 129
Amortissement cumulé						
Solde au 1er juillet						
2022	3 118	30 710	1 797 824	36 683	121 710	1 990 045
Amortissement	270	1 194	431 247	-	2 490	435 201
Solde au 30 juin						
2023	3 388	31 904	2 229 071	36 683	124 200	2 425 246
Valeur comptable au						
30 juin						
2023	-	3 479	162 647	-	4 757	170 883
<u>ANNÉE 2021-2022</u>						
Valeur comptable brute						
Solde au 1er juillet						
2021	3 388	31 846	1 700 602	36 683	121 485	1 894 004
Additions	-	-	674 610	-	1 366	675 976
Solde au 30 juin						
2022	3 388	31 846	2 375 212	36 683	122 851	2 569 980
Amortissement cumulé						
Solde au 1er juillet						
2021	2 440	24 341	1 413 209	36 683	120 959	1 597 632
Amortissement	678	6 369	384 615	-	751	392 413
Solde au 30 juin						
2022	3 118	30 710	1 797 824	36 683	121 710	1 990 045
Valeur comptable au						
30 juin						
2022	270	1 136	577 388	-	1 141	579 935

Toutes les charges d'amortissement sont présentées dans le poste *Amortissement des immobilisations corporelles*, sauf pour les immobilisations comprises dans *Camps et équipements d'exploration* et *Véhicules* où la charge est comptabilisée dans les *Actifs d'exploration et d'évaluation*.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

ANNÉE 2022-2023

Droits miniers

	Au 30 juin 2022	Additions	Renversement d'une dévaluation	Dispositions	Au 30 juin 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	845 210	-	-	-	845 210
(b) Cheecho	1 047 062	33 590	-	-	1 080 652
(c) Pontax ⁽¹⁾	1	5 708	267 171	(272 880)	-
(d) Niska	25 205	-	-	-	25 205
(e) Tilly 2	3 509	6 555	-	-	10 064
(f) Maskwa	32 288	72 838	-	-	105 126
(g) Li-52	-	93 500	-	-	93 500
	1 953 275	212 191	267 171	(272 880)	2 159 757

Dépenses d'exploration et d'évaluation

	Au 30 juin 2022	Additions	Renversement d'une dévaluation	Dispositions	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Au 30 juin 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	2 394 205	59 107	-	-	(921)	2 452 391
(b) Cheecho	27 213 241	1 797 099	-	-	(72 896)	28 937 444
(c) Pontax ⁽¹⁾	-	-	1 105 329	(1 105 329)	-	-
(d) Niska	165 862	-	-	-	-	165 862
(e) Tilly 2	13 292	-	-	-	-	13 292
(f) Maskwa	132 028	-	-	-	-	132 028
	29 918 628	1 856 206	1 105 329	(1 105 329)	(73 817)	31 701 017
TOTAL	31 871 903	2 068 397	1 372 500	(1 378 209)	(73 817)	33 860 774

ANNÉE 2021-2022

Droits miniers

	Au 30 juin 2021	Additions	Radiations/ Dispositions	Au 30 juin 2022
	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon ⁽²⁾	908 598	46 612	(110 000)	845 210
(b) Cheecho	1 036 022	11 040	-	1 047 062
(c) Pontax ⁽²⁾	1	-	-	1
(d) Niska ⁽²⁾	35 205	-	(10 000)	25 205
(e) Tilly 2 ⁽²⁾	7 949	10 560	(15 000)	3 509
(f) Maskwa ⁽²⁾	57 288	-	(25 000)	32 288
(h) Goldorak ⁽³⁾	1	-	(1)	-
	2 045 064	68 212	(160 001)	1 953 275

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Dépenses d'exploration et d'évaluation

	Au 30 juin 2021	Additions	Radiations/ Dispositions	Crédits d'impôt et de droits remboursables	Au 30 juin 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon ⁽²⁾	2 123 907	337 694	-	(67 396)	2 394 205
(b) Cheechoo	23 258 366	4 426 633	-	(471 758)	27 213 241
(c) Pontax ⁽²⁾	38 796	1 438	(40 234)	-	-
(d) Niska ⁽²⁾	165 862	-	-	-	165 862
(e) Tilly 2 ⁽²⁾	11 088	3 574	-	(1 370)	13 292
(f) Maskwa ⁽²⁾	132 028	-	-	-	132 028
(h) Goldorak ⁽³⁾	-	3 856	(3 856)	-	-
	25 730 047	4 773 195	(44 090)	(540 524)	29 918 628
TOTAL	27 775 111	4 841 407	(204 091)	(540 524)	31 871 903

Toutes les charges de radiation sont présentées en résultat net dans le poste *Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation*.

- (1) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2023, la Société a vendu la propriété Pontax à Cygnus Metals Ltd. (« Cygnus ») pour un montant de 1 200 000 \$, de même que 750 000 actions de Cygnus ayant une valeur de 172 500 \$.
- (2) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2022, la Société a conclu une entente stratégique avec un investisseur et a octroyé des redevances, entre 0,5 % et 1 % NSR, sur certaines de ses propriétés. Pour plus de détails, se référer à la note 10.1 (b).
- (3) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2022, la direction a radié les droits miniers et les dépenses d'exploration et d'évaluation pour la propriété Goldorak pour le motif suivant: abandon de claims.

(a) Aquilon

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est située près de la centrale hydro-électrique LA-1 à la Baie James au Québec et totalise 140 claims.

Soquem Inc. détient une redevance NSR de 1 %, dont la moitié est rachetable pour 500 000 \$.

Un investisseur privé détenait une redevance NSR de 1 %, dont le trois-quart est rachetable pour 200 000 \$ en tout temps avant le 30 juin 2022. Le 29 juin 2022, la Société a versé un montant de 25 000 \$ à l'investisseur privé afin d'allonger la période de rachat jusqu'au 30 juillet 2022. En juillet 2022, la Société a racheté les trois-quarts de la redevance de 1 % de retour net de fonderie sur la propriété détenue par un investisseur privé, pour un montant de 200 000 \$. Celle-ci est donc réduite à 0,25 %.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

En décembre 2022, la Société a signé une entente avec Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. (« Sumitomo ») lui donnant l'option d'acquérir une participation pouvant atteindre 80 % de la propriété, en contrepartie d'un investissement totalisant 14,8M \$. Sumitomo peut gagner une participation de 51 % en effectuant des travaux d'exploration de 4,6M \$ sur 3 ans. Sirios agira comme opérateur du projet pendant cette période. Un engagement ferme de 1,6M \$ sera investi pendant cette première phase d'option et Sumitomo a remboursé en janvier 2023 un montant de 200 000 \$ à la Société relativement au rachat des trois-quarts de la redevance auprès d'un investisseur privé mentionné précédemment. Sumitomo pourra obtenir une participation additionnelle de 29 % pour un total de 80 %, en engageant des travaux d'exploration supplémentaire de 10M \$ sur 3 ans. Une fois la participation de 80 % acquise, une co-participation sera formée. Dans l'éventualité où la participation d'un partenaire est diluée à moins de 10 %, celle-ci sera alors convertie en redevance de 2 % de retour net de fonderie.

Au 30 juin 2023, un montant de 1 246 756 \$, reçu de Sumitomo, était réservé pour des travaux d'exploration sur la propriété Aquilon.

(b) Cheechoo

La propriété, située à 320 km au nord de Matagami, Québec, était originalement formée de deux blocs de claims non contigus. Le bloc principal, qui était formé de 121 claims, est situé à 7 km à l'est de la mine d'or Éléonore de Newmont Corporation. Le deuxième bloc, constitué de 35 claims, est situé à environ 20 km à l'ouest du bloc principal. Les 156 claims originaux sont détenus à 100 % par la Société avec une redevance sur 145 claims à Gold Royalty Corp. qui varie entre 2,5 % et 4 % (« Net returns ») pour l'or en fonction du prix de l'or et de 4 % de retour net pour tous les autres substances extraites du projet.

En 2022 et 2023, Sirios a ajouté 150 nouveaux claims à la propriété. Un premier bloc de 110 nouveaux claims est adjacent à la partie centre-est du bloc principal tandis qu'un autre bloc de 40 claims forme, quant à lui, un troisième bloc non-contigus aux blocs originaux de la propriété. Ces 150 nouveaux claims sont détenus à 100 % par Sirios et ne sont grevés d'aucune redevance.

La propriété Cheechoo est donc maintenant formée de 3 blocs de claims non-contigus comprenant 306 claims pour une superficie totale de 160 km².

(c) Pontax

La propriété était constituée de 70 claims répartis en deux blocs non contigus de 64 et 6 claims. Elle était située à la Baie James, au Québec, à environ 350 km au nord de Matagami.

Un investisseur privé détient une redevance NSR de 0,5 %, dont la moitié est rachetable pour 200 000 \$.

En avril 2023, la Société a complété la vente de la propriété avec la société australienne Cygnus Gold Ltd. (« Cygnus ») et sa filiale en propriété exclusive Avenir Metals (Canada) Limited (« Avenir »). Selon les termes de la vente, Cygnus a payé à Sirios 1,2M \$ et lui a émis 750 000 actions ayant une valeur de 172 500 \$, dont la moitié ont une période de restriction de revente d'un an. Au cours de l'exercice, la Société a donc comptabilisé un montant de 1 372 500 \$ en renversement d'une dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation, ainsi qu'une perte sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation d'un montant de 5 709 \$.

Lorsque des ressources (validées selon le code JORC) de 4M de tonnes métriques de Li₂O à une teneur minimale de 0,8 % sera délimitée sur la propriété, Cygnus devra verser un autre paiement de 1M \$ en plus d'émettre 500 000 actions.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Finalement, un paiement additionnel de 2M \$ devra être effectué en plus de l'émission de 500 000 actions advenant que les ressources sur la propriété (validées selon le code JORC) atteignent 6M de tonnes métriques de Li₂O à une teneur minimale de 0,8 %. Sirios détiendra une redevance de 1,5 % de revenus net de fonderie (« NSR ») sur la propriété avec une clause de rachat par Cygnus pour 0,75 % en contrepartie d'un paiement de 600 000 \$.

(d) Niska

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est formée de 150 claims et couvre près de 100 km² à la Baie James, au Québec.

Un investisseur privé détient une redevance NSR de 0,5 %, dont la moitié est rachetable pour 200 000 \$.

(e) Tilly 2

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est constituée de 86 claims à la Baie James, au Québec.

Un investisseur privé détient, sur 76 claims, une redevance NSR de 0,5 %, dont la moitié est rachetable pour 200 000 \$.

(f) Maskwa

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est constituée de 395 claims. Elle est située à environ 100 km au sud-ouest de Radisson et à environ 120 km à l'est de Wemindji à la Baie James, au Québec.

Un investisseur privé détient une redevance NSR de 0,5 %, dont la moitié est rachetable pour 200 000 \$.

(g) Li-52

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est constituée de 550 claims pour une superficie de plus de 286 km². Elle est située à environ 20 km au sud de la propriété Maskwa, à la Baie James, au Québec.

(h) Goldorak

La propriété était constituée de 6 claims à la Baie James, au Québec. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2022, la Société a radié les droits miniers et les dépenses d'exploration et d'évaluation de cette propriété.

9. EMPRUNT GARANTI PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

La Société a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la Société rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2023, aucune autre somme ne sera remboursable. La Société a remboursé le montant de 40 000 \$ en juin 2023.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ n'est pas remboursable si la Société rembourse le montant de 40 000 \$ (remboursé), ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'aide gouvernementale.

10. CAPITAUX PROPRES

10.1 Capital-actions

Le capital-actions de la Société comprend des actions ordinaires et privilégiées entièrement libérées.

Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes, participantes, dividende tel que déclaré par le conseil d'administration.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

10.1 Capital-actions (suite)

Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en une ou plusieurs séries composées du nombre d'actions et comportant les droits, privilèges, conditions et restrictions qui sont déterminés avant les émissions par résolution des administrateurs de la Société, sans valeur nominale. Les actions privilégiées, série A, sont non votantes et sans droit de dividendes et sont rachetables au gré de la Société, au prix d'émission.

	Nombre d'actions 30 juin	
	2023	2022
Actions ordinaires émises et entièrement libérées au début de l'exercice	234 456 760	202 069 527
Placements privés (a) (b) (c)	19 588 749	25 000 000
Placements privés accréditifs (d) (e)	14 285 704	7 387 233
Actions ordinaires émises et entièrement libérées à la fin de l'exercice	268 331 213	234 456 760
Actions privilégiées, série A	100 000	100 000

- (a) Le 17 septembre 2021, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. Un montant total de 350 000 \$ a été souscrit comprenant 3 500 000 unités à 0,10 \$, composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Au total, 3 500 000 actions ont été émises ainsi que 3 500 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,15 \$ au cours des dix-huit mois suivant la date de clôture. Un montant de 70 000 \$, lié aux bons de souscription, a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.
- (b) Le 26 janvier 2022, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. L'entente stratégique comprenait l'émission de 21 500 000 actions ordinaires de Sirios au prix de 0,06 \$ par action, ainsi que la vente de redevances sur les propriétés Aquilon, Pontax, Maskwa, Niska et Tilly 2 pour une contrepartie de 210 000 \$. Un montant de 1 290 000 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions et un montant de 9 766 \$, lié à la vente des redevances, a été comptabilisé en résultat comme gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation.
- (c) Le 28 juillet 2022, la Société a complété la clôture d'un placement privé. Un montant total de 1 175 325 \$ a été souscrit comprenant 19 588 749 unités à 0,06 \$, composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Au total, 19 588 749 actions ont été émises ainsi que 19 588 749 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,10 \$ au cours des vingt-quatre mois suivant la date de clôture. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.
- (d) Le 31 août et 17 septembre 2021, la Société a procédé aux clôtures d'un placement privé accréditif. Un montant total de 886 468 \$ a été souscrit comprenant 7 387 233 actions accréditives, à un prix de 0,12 \$. Un montant de 656 601 \$ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 229 867 \$ a été comptabilisé au poste Autres passifs à l'état de la situation financière.
- (e) Le 22 décembre 2022, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 999 999 \$ a été souscrit comprenant 14 285 704 actions accréditives, à un prix de 0,07 \$. Un montant de 928 571 \$ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 71 428 \$ a été comptabilisé au poste Autres passifs à l'état de la situation financière.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

10.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	3 500 000	0,15	11 405 501	0,23
Émis	19 588 749	0,10	3 500 000	0,15
Expirés	(3 500 000)	(0,15)	(11 405 501)	(0,23)
Solde à la fin de l'exercice	19 588 749	0,10	3 500 000	0,15

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit:

	30 juin 2023		30 juin 2022	
Date d'échéance	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice
		\$		\$
17 mars 2023	-	-	3 500 000	0,15
28 juillet 2024	19 588 749	0,10	-	-
	19 588 749	0,10	3 500 000	0,15

11. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

11.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	Au 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	858 122	883 956
Paiements fondés sur des actions	66 500	99 250
	924 622	983 206
Moins : salaires et paiements fondés sur des actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation ou présentés aux dépenses de génération de projets	(597 008)	(640 185)
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	327 614	343 021

11.2 Paiements fondés sur des actions

La Société a un régime de paiements fondés sur des actions destiné aux administrateurs, dirigeants, employés-clé, consultants et fournisseurs de services de relation avec les investisseurs. Les principales conditions du régime sont les suivantes:

- le nombre maximal d'actions qui peuvent être émises en vertu du régime est limité à 10 % des actions émises au moment de l'attribution des options, maximum de 26 833 121 au 30 juin 2023 (maximum de 23 445 676 au 30 juin 2022);

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

11.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

- ii) le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un bénéficiaire est limité à 5 % des actions émises et en circulation;
- iii) le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un consultant, au cours d'une période de 12 mois, est limité à 2 % des actions émises et en circulation;
- iv) le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un fournisseur de services de relations avec les investisseurs, au cours d'une période de 12 mois, est de 2 % du nombre d'actions émises et en circulation; de plus, les options octroyées pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre;
- v) les options octroyées aux administrateurs, dirigeants, employés-clé ou consultants sont entièrement libres dès l'octroi.

Les options peuvent être exercées sur une période maximale de 10 ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'attribution.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées:

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation et exerçables au début	13 825 000	0,18	13 775 000	0,26
Octroyées	3 325 000	0,07	3 225 000	0,08
Expirées	(2 775 000)	(0,27)	(3 175 000)	(0,44)
En circulation et exerçables à la fin	<u>14 375 000</u>	0,13	<u>13 825 000</u>	0,18

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 21 décembre 2021, de 2 975 000 options auprès d'employés, administrateurs, dirigeants et consultants, en vertu de son régime incitatif d'octroi d'options, à un prix de levée de 0,08 \$ par action. Les options ont une durée de cinq ans.

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 25 janvier 2022, de 250 000 options auprès d'un nouvel administrateur, en vertu de son régime incitatif d'octroi d'options, à un prix de levée de 0,08 \$ par action. Les options ont une durée de cinq ans.

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 15 décembre 2022, de 3 325 000 options auprès d'employés, administrateurs, dirigeants et consultants, en vertu de son régime incitatif d'octroi d'options, à un prix de levée de 0,07 \$ par action. Les options ont une durée de cinq ans.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

11.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée de 0,02 \$ des options attribuées (0,03 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2022) a été établie au moyen du modèle Black & Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

	2023	2022
Prix de l'action moyen à la date de l'attribution	0,05 \$	0,07 \$
Dividende moyen prévu	0 %	0 %
Volatilité moyenne prévue	60 %	57 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	3,40 %	1,23 %
Durée de vie moyenne prévue	5 ans	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,07 \$	0,08 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des options. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation pour les périodes de présentation de l'information financière considérées:

	30 juin 2023		30 juin 2022	
Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (ans)	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (ans)
De 0 \$ à 0,15 \$	9 025 000	3,58	6 000 000	4,01
De 0,16 \$ à 0,30 \$	5 350 000	1,02	7 825 000	1,55
	14 375 000		13 825 000	

En tout, un montant de 66 500 \$ (99 250 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2022) de paiements fondés sur des actions (dont la totalité se rapporte à des transactions qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé (46 000 \$ en résultat net comme charge au titre des avantages du personnel et 20 500 \$ capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation) pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 (61 000 \$ en résultat net comme charge au titre des avantages du personnel et 38 250 \$ capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation pour l'exercice terminé le 30 juin 2022) et porté au crédit du surplus d'apport.

12. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

12.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon trois niveaux d'une hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont définis en se basant sur l'observabilité des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur:

- Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou le passif qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

12.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

La juste valeur des actions de sociétés cotées a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les actions de sociétés cotées, évaluées à la juste valeur, dans l'état de la situation financière aux 30 juin 2023 et 2022, sont classées dans le niveau 1.

La juste valeur de l'emprunt garanti par le gouvernement du Canada était de 40 000 \$ au 30 juin 2022 et était déterminée en utilisant le taux du marché estimé que la Société aurait obtenu pour un financement similaire et était classée dans le niveau 2.

13. CHARGES FINANCIÈRES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	Au 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Intérêts sur fournisseurs	(118)	(4 227)
Variation de la juste valeur des actions de sociétés cotées	-	(123 993)
	<u>(118)</u>	<u>(128 220)</u>

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	Au 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie et du dépôt à terme	16 371	6 544
Variation de la juste valeur des actions de sociétés cotées	15 295	-
Revenus de gestion	72 045	-
	<u>103 711</u>	<u>6 544</u>

14. RÉSULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est le suivant:

	Au 30 juin	
	2023	2022
De base	260 072 011	220 124 854
Effet des options d'achat d'actions	-	-
Effet des bons de souscription	-	-
Dilué	<u>260 072 011</u>	<u>220 124 854</u>

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

14. RÉSULTAT PAR ACTION (suite)

Les options d'achat d'actions et les bons de souscription qui sont antidilutifs et exclus du calcul de la moyenne pondérée d'actions ordinaires diluées sont les suivants:

	Au 30 juin	
	2023	2022
Options d'achat d'actions anti-dilutives	14 375 000	-
Bons de souscription anti-dilutifs	19 588 749	-
	33 963 749	-

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue et la charge d'impôt au compte de résultat

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état du résultat global se rapproche comme suit:

	2023	2022
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada 26,50 % en 2023 et 2022	144 272	(248 222)
Ajustement pour les éléments suivants		
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	181 751	788 526
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(121 027)	(739 280)
Variation des différences temporaires non constatées	(3 551)	16 748
Paiements fondés sur des actions	12 190	16 165
Variation de la juste valeur non déductible	(2 027)	16 429
Autres dépenses non déductibles	2 986	(17 356)
	214 594	(166 990)

Composantes importantes du produit d'impôt différé

	2023	2022
	\$	\$
Naissance et renversement de différences temporaires	157 421	(232 984)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	181 751	788 526
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(121 027)	(739 280)
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	(3 551)	16 748
	214 594	(166 990)

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés suivants:

	Solde au 1er juillet 2022	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé en capitaux propres	Solde au 30 juin 2023
	\$	\$	\$	\$
Montants comptabilisés				
Actifs d'exploration et d'évaluation	(5 012 389)	(847 257)	-	(5 859 646)
Crédits d'impôt	(70 097)	62 561	-	(7 536)
Immobilisations corporelles	569 732	129 350	-	699 082
Frais d'émission d'actions	103 470	(54 832)	40 636	89 274
Pertes autres qu'en capital inutilisées	3 347 808	374 557	-	3 722 365
Actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés	(1 061 476)	(335 621)	40 636	(1 356 461)
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		121 027		
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global		(214 594)		
	Solde au 1er juillet 2021	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé en capitaux propres	Solde au 30 juin 2022
	\$	\$	\$	\$
Montants comptabilisés				
Actifs d'exploration et d'évaluation	(4 086 680)	(925 709)	-	(5 012 389)
Crédits d'impôt	-	(70 097)	-	(70 097)
Immobilisations corporelles	455 091	114 641	-	569 732
Frais d'émission d'actions	138 194	(66 355)	31 631	103 470
Pertes autres qu'en capital inutilisées	2 972 578	375 230	-	3 347 808
Actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés	(520 817)	(572 290)	31 631	(1 061 476)
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		739 280		
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global		166 990		

Différences temporaires déductibles non comptabilisées

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	Fédéral	Québec	Fédéral	Québec
	\$	\$	\$	\$
Actions de sociétés cotées	14 067	14 067	27 469	27 469
Perte en capital	561 995	561 995	561 995	561 995

La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 255 969 \$ (255 969 \$ en 2022) qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à différentes dates entre 2023 et 2034.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

16. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Sommes à recevoir de sociétés cotées	-	4 481
Taxes sur les produits et services à recevoir	68 066	14 282
Frais payés d'avance	(21 597)	103 529
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(41 106)	253 919
Sommes perçues d'avance sur entente d'option	1 246 756	-
	<u>1 252 119</u>	<u>376 211</u>

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Dettes fournisseurs relatives aux actifs d'exploration et d'évaluation	7 219	45 463
Paiements fondés sur des actions inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	20 500	38 250
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	432 440	390 985
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir comptabilisés en diminution des actifs d'exploration et d'évaluation	73 817	621 114
Cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en contrepartie d'actions de sociétés cotées	172 500	-
Crédits d'impôt et de droits remboursables encaissés comptabilisés en diminution des actifs d'exploration et d'évaluation	-	1 538
Crédits d'impôt et de droits remboursables refusés comptabilisés en augmentation des actifs d'exploration et d'évaluation	-	82 128
Souscription d'actions payée par la compensation de dettes fournisseurs	-	150 000

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants. Sauf indication contraire, aucune transaction ne comporte de caractéristique ni conditions spéciales et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

17.1 Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants et des membres du conseil d'administration est constituée des éléments suivants:

	Au 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	229 698	231 449
Paiements fondés sur des actions	35 500	55 750
Total de la rémunération	<u>265 198</u>	<u>287 199</u>

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

17.1 Transactions avec les principaux dirigeants (suite)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023, un montant de 58 726 \$ (58 087 \$ au 30 juin 2022) des salaires et avantages sociaux a été comptabilisé au poste *Actifs d'exploration et d'évaluation*.

18. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- augmenter la valeur des actifs de la Société;
- assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 10.1 et 20.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

19. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

19.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations de prix du marché de ses actions de sociétés cotées. Le risque maximal auquel sont exposés les titres est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié de ces titres avait varié de $\pm 26\%$ au 30 juin 2023 ($\pm 55\%$ au 30 juin 2022), le résultat global et les capitaux propres auraient varié de 57 283 \$ (17 888 \$ au 30 juin 2022).

19.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

19.2 Risque de crédit (suite)

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière:

	Au 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Trésorerie	2 345 601	375 600
Dépôt à terme	50 000	54 653
	2 395 601	430 253

Le risque de crédit de la trésorerie et du dépôt à terme est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

19.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à assurer que la Société dispose de sources de financements privés ou publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de propriétés minières au moyen de financements privés et de financements privés accréditifs.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris le paiement d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société:

	Au 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Moins de six mois		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	190 939	288 227
Sommes perçues d'avance sur entente d'option	1 246 756	-
De 1 à 5 ans		
Emprunt garanti par le gouvernement du Canada	-	40 000
	1 437 695	328 227

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier, la trésorerie, le dépôt à terme, les taxes sur les produits et services à recevoir et les crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir.

20. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entreprise au plus tard à la première des dates suivantes:

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

20. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (suite)

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 juin 2023, la Société a reçu un montant de 999 999 \$ (886 468 \$ au 30 juin 2022) à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales au profit des investisseurs en date du 31 décembre 2022. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu de un an à compter de la date de renonciation.

Au 30 juin 2023, le solde du montant des financements accréditifs non dépensé est de 737 234 \$ (422 493 \$ au 30 juin 2022).

21. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

(a) Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 27 juillet 2023, de 300 000 options auprès d'un nouvel administrateur, en vertu de son régime incitatif d'octroi d'options, à un prix de levée de 0,07 \$ par action. Les options ont une durée de cinq ans.